

Image not found or type unknown



Encaissement d'un chèque volé

Par **makben**, le **07/12/2008** à **01:35**

Bonjour, en fait le mois de mai un ami verse sur mon compte un chèque qui s'avère après volé, sachant que lui n'était pas au courant moi non plus. quatre mois plus tard le propriétaire du chèque volé en question pose plainte contre moi. que doit je faire sachant que mardi j'ai rdv à la gendarmerie.
Merci

Par **Tisuisse**, le **07/12/2008** à **08:09**

Bonjour,

Le mieux sera d'expliquer votre situation aux gendarmes. Ces derniers agissent comme enquêteur judiciaire sur demande d'un juge d'instruction. Donc, les gendarmes recueilleront vos déclarations et les consigneront sur un procès verbal lequel procès verbal sera versé au dossier de plainte. Je vous conseille vivement d'indiquer aux gendarme le nom de la personne qui vous a remis ce chèque.